



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 746

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 746 intitulé « Règlement d'emprunt concernant le pavage des rues Héon et Harnois et l'implantation de bornes d'incendie sur la rue Héon ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion	3 octobre 2016
Adoption du règlement numéro 746	7 novembre 2016
Journée d'enregistrement	17 novembre 2016
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	23 janvier 2017

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 24 janvier 2017.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier